



**ASSOCIATION DEPARTEMENTALE DU CLUB  
VOSGIEN**

**De Meurthe et Moselle - CV 54**

=====

Affiliée à la fédération du CLUB VOSGIEN reconnu d'utilité publique

Badonviller le 20 février 2018.

**INVITATION à L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

L'association départementale du club vosgien de Meurthe et Moselle, le club vosgien de Badonviller ont le plaisir de vous accueillir le samedi 17 mars 2018 au chalet du club vosgien.

**PROGAMME DE LA JOURNEE**

Accueil à partir de 9H, autour d'un café, brioches.

A 9 H 30, randonnée de 8 à 10 km environ.

A 12 H 30, apéritif suivi du repas et boissons tirés du sac (café offert),

A 14 H 00, assemblée générale ordinaire, au chalet.

Pour les personnes le désirant, petite randonnée au bord du lac, l'après-midi.

## ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLEE GENERALE

- Accueil par le président du CV de Badonviller,
- Ouverture de l'assemblée générale par le président du CV 54,
- Rapport Moral, suivi d'un vote,
- Rapport financier par le président,
- Rapport des réviseurs aux comptes,
- Quitus au trésorier par intérim, suivi d'un vote
  
- Nomination de deux réviseurs aux comptes,
- Fixation de la cotisation 2019,
- Mutuelle Victor Hugo par le président,
- Désignation de l'association organisatrice de l'AG 2019,
- Réponses aux questions posées,
- Interventions des personnalités présentes,
- Clôture de l'assemblée générale 2018.

Les membres du comité du CV 54 et moi-même espérons que vous viendrez nombreux pour participer à cette journée conviviale qui est l'occasion pour les différents clubs de Meurthe et Moselle de faire plus ample connaissance.

Gilbert Schnabel.

Tout courrier ou demande concernant cette assemblée générale est à adresser à Gilbert Schnabel, 10 rue Jacques Lemoine à 54540 Badonviller. Courriel : [cv54@free.fr](mailto:cv54@free.fr), téléphone : 09 53 79 50 56.